Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 12

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conseil d'Etat soumet, en outre, une proposition relative à l'amélioration du salaire des maîtresses d'ouvrages manuels. Ce personnel n'a pas été compris dans la revision des traitements votés en 1916. La rétribution qu'on lui sert est minime : 110 fr. par an et par classe, pour 5 heures hebdomadaires, avec une majoration de 40 fr. après 4 ans de service. Le Conseil d'Etat propose de porter le minimum de la rétribution à 160 fr. par an pour chaque classe de 5 heures, avec maintien de la majoration quadriennale de 40 fr.

† *M. François Guisler.* — Lundi 20 mai, est décédé à Prévondavaux, un ancien instituteur, M. François Guisler, de Dompierre. Il s'est éteint doucement à l'âge de 85 ans. M. Guisler fit ses études à l'Ecole cantonale, de 1850 à 1852. Il enseigna durant 18 ans à Prévondavaux et 7 ans à Gletterens. Vers 1891, il quitta l'enseignement et se fixa à Prévondavaux. Il y fut durant de longues années secrétaire communal. Jusqu'en 1917, il fut membre de la commission scolaire. C'était un ami de l'école et du corps enseignant.

Que Dieu ait son âme ! PERROTTET, *inst.*

AVIS

Au personnel enseignant du IVme arrondissement B.

1. La collecte nationale en faveur de nos soldats se fera dans toutes les écoles de l'arrondissement. Elle sera précédée d'une séance de classe dans laquelle l'importance et le but de l'œuvre seront exposés et mis en valeur. L'affiche très réussie qui sera placardée dans chaque commune servira de thème à la leçon et à ses applications. Les dons des enfants devront, avant tout, avoir un but éducatif et, à cet effet, seront prélevés, si minimes soient-ils, par tous les élèves sur leurs petites économies ou le fruit de leur travail.

Le montant sera versé jusqu'au 30 juin, au plus tard, au compte de chèque Banque de l'Etat, No 49 II A avec la mention : don national suisse.

Le corps enseignant mettra, une fois de plus, son dévouement habituel au service de cette œuvre patriotique.

2. La conférence d'arrondissement aura lieu le mercredi, 3 juillet prochain.

A 10 heures du matin : répétition de chant pour les maîtres (local et texte habituels pour chants profanes et plain-chant) ; pour les institutrices, séance présidée par Mme l'Inspectrice.

A 1 heure, conférence générale au local ordinaire.

Le présent avis tient lieu de cartes de convocation.

Marly, le 8 juin 1918. J. RISSE, *inspecteur.*

* * *

Les membres de la Caisse de retraite sont convoqués en assemblée ordinaire annuelle, le samedi 22 juin, à 1 ½ heure, au 1er étage de la Brasserie Peier, à Fribourg.

TRACTANDA :

1° Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2° Rapport administratif du Comité ;
3° Approbation des comptes de 1917 ;
4° Nomination de la commission examinatrice des comptes ;
5° Proposition du chiffre de la cotisation pour 1918 et 1919 ;
6° Questions éventuelles.

POUR LE COMITÉ :
Ph. DESSARZIN, *secrétaire.*

* * *

Société de secours mutuels.

L'assemblée générale de la Société de secours mutuels aura lieu samedi, 22 juin, à 2 ½ heures, au 1er étage de la Brasserie Peier, à Fribourg.

TRACTANDA :

1° Procès-verbal ;
2° Rapport administratif et lecture des comptes ;
3° Nomination des censeurs ;
4° Almanach du P. Girard ;
5° Communication des démarches faites par le Comité de direction pour la sauvegarde des intérêts du corps enseignant ;
6° Propositions éventuelles.

Le secrétaire du Comité de direction :
A. BONDALLAZ.

Famille suisse cherche pour 2 enfants de 6 à 8 ans

Institutrice catholique

Brevet primaire, âge moyen. Offres avec indication d'âge, références, prétentions de salaire et photo, sous chiffre **P 1461 M, à Publicitas S. A. MONTREUX.**

Maquet et Flot. **Cours de langue française.** — Grammaire 3me degré. Prix : **2** fr. **55.**

Pensées de Joubert. — Introduction et notes par *Victor Giraud.* Prix : **1** fr. **45.**

En vente aux Librairies Saint-Paul, à Fribourg